

DÉCISIONS

Les nouveaux ministres des exécutifs régionaux et communautaire

 02.08.2004  XBN  Lecture : 3 minutes

Le nouveau gouvernement de la Communauté a prêté serment le 20 juillet dernier. Jeune et majoritairement féminin avec Marie Arena (PS) comme ministre-Présidente et en charge du maroquin de l'Enseignement obligatoire ; Marie-Dominique Simonet (CDH), vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur, la recherche et les relations extérieures, Fadila Laanan (PS), chargée de la Culture, de l'audiovisuel et de la jeunesse et Catherine Fonck (CDH) qui gèrera les compétences de l'Enfance, l'aide à la jeunesse et la promotion de la santé. On retrouve également deux vieux routiers de la politique, les PS Michel Daerden et Claude Eerdeken respectivement au Budget et à la Fonction publique et aux Sports. Un premier gouvernement a eu lieu le 26 juillet. Au programme : la définition des conditions de travail du nouvel exécutif : répartition des compétences, attribution des bureaux, règles de fonctionnement du gouvernement, un premier point budgétaire, la nomination des directeurs de cabinet... Présentation des nouveaux ministres et de leur équipe. Compte rendu des décisions de cette première réunion de travail.

La nouvelle ministre-présidente (37 ans), après un passage par le fédéral où elle s'occupait de la Fonction publique et de l'Intégration sociale, est chargée d'un des plus gros morceaux de l'accord du gouvernement : l'Enseignement obligatoire (en ce compris la promotion sociale et les activités parascolaires)¹. Également en charge de la Formation à la Région wallonne (matière dont elle avait la charge avec l'emploi avant son passage au fédéral), elle incarne la « transversalité » revendiquée par la nouvelle coalition. Pour la seconder, deux directeurs de cabinet. Le premier s'occupe des affaires générales. Gaëtan Servais est l'ex « dircab » de Marie Arena puis de Philippe Courard à l'emploi et la formation. Ce dernier sera aussi le secrétaire du gouvernement. Le second, Toni Pelossato, traite des questions d'enseignement. Anciennement chargé des questions d'enseignement à l'Institut Emile Vandervelde (IEV), il a été pendant un an le directeur de cabinet de Christian Dupont à la Fonction publique, la Culture et la Jeunesse. Les gros dossiers dont aura à traiter la ministre de l'Enseignement obligatoire seront pris en charge par Anabelle Petit, ancienne juriste au cabinet Dupont pour les savoirs de base et Alain Diseur pour la réforme de l'enseignement qualifiant. Ce dernier, après avoir été chargé de la promotion sociale auprès des ministres Taminiaux et Dupuis sous la précédente législature, s'est occupé de la gestion des hautes écoles de la Province du Hainaut.

Marie-Dominique Simonet (45 ans) est vice-présidente et chargée de l'Enseignement supérieur, la Recherche scientifique et les Relations internationales². Elle est aussi chargée des relations extérieures et de la recherche scientifique à la Région wallonne. C'est la surprise de la présidence du CDH. Avocate, elle exerçait jusqu'ici les fonctions de directrice du Port autonome de Liège. C'est son premier mandat. Philippe Charlier, ex-député non réélu sur l'arrondissement de Charleroi occupera la fonction de directeur de cabinet pour les matières wallonnes. En revanche la personne en charge de l'enseignement supérieur n'est pas encore connue.

Michel Daerden (55 ans), second vice-président de l'exécutif, retrouve le poste qu'il avait occupé durant la dernière année de la précédente législature, à savoir le Budget et les Finances³. Il occupe la même fonction au gouvernement wallon. Renaud Moens, reste son directeur de cabinet à la Communauté.

Fadila Laanan (37 ans) se voit attribuer la Culture, l'Audiovisuel et la Jeunesse⁴. Maroxelloise, c'est la première personne issue de l'immigration à occuper un poste de ministre avec de grosses responsabilités (RTBF, culture...). Juriste de formation, elle a travaillé pour Charles Picqué du temps où il était ministre de la Culture (entre 95 et 99) et pour Eric Tomas (emploi) sous la dernière législature. Son directeur de cabinet sera Gilles Mahieu, anciennement directeur de cabinet du bourgmestre de Mons, Elio Di Rupo, il s'est également occupé de la cellule politique des grandes villes pour Charles Picqué au fédéral.

Claude Eerdeken (56 ans) assurera la Fonction publique, l'Informatique

administrative, la Simplification administrative et l'e-government ; les sports en ce compris la lutte contre le dopage⁵. Ancien député fédéral, et bourgmestre d'Andenne, il s'est fait connaître du grand public en participant à la Commission « Dutroux et consorts ». C'est Ahmed Laaouej qui dirigera son cabinet. Ancien de l'IEV, il y était chargé de la fonction publique.

Enfin, Catherine Fonck (35 ans), est ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse⁶. Députée fédérale durant un an, elle est médecin de formation. Elle sera secondée par une femme : Bernadette Lambrecht, son ancienne attachée parlementaire au fédéral. Benoît Parmentier sera le directeur de cabinet adjoint pour les questions d'aide à la jeunesse et d'enfance. Ce dernier a occupé la même fonction auprès du ministre Écolo JM Nollet pour l'enfance et l'accueil extrascolaire. Il avait également travaillé pour le ministre Ancion. Il est par ailleurs détaché de l'administration (Observatoire de l'Enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse).

Décisions du gouvernement

Au cours de sa première séance, le gouvernement a déterminé le calendrier de ses réunions. La prochaine est fixée au vendredi 27 août. Chaque ministre y présentera une première note d'orientation pour ses matières ainsi qu'un échéancier.

Il s'est également attelé à définir les principes de son fonctionnement. Ceux qui tiennent essentiellement à la logique « de bonne gouvernance » telle que définie dans l'accord de majorité : « collégialité, cohésion gouvernementale, transversalité de l'action, association des acteurs, concertation, partenariat, approche des dossiers au profit de tous les francophones, égalité des chances, évaluation des politiques menées, vision prospective de l'action politique et développement durable, simplification administrative et rigueur budgétaire ». La ministre-Présidente assurera le suivi et le respect de ce code.

Enfin, cette première réunion a été l'occasion de faire un premier point sur l'état du budget de la Communauté française pour 2004. Différentes instructions pour l'ajustement du budget 2004 ont été adoptées. Il en ressort que le gouvernement doit trouver 30 millions d'euros suite à une diminution des recettes (17 millions dus à la révision à la baisse de la croissance en 2003) et d'une augmentation des dépenses dues pour l'essentiel à l'indexation (13 millions). Les économies seront réparties comme suit :

une augmentation de la dette à concurrence de 5 millions (grâce au bon rating de la CFWB) et « la non-utilisation de crédits » à concurrence de 25 millions (sous-utilisation des crédits des politiques initiées dans le cadre du Plan d'action de la Charte d'avenir de 5,7 millions ; sous-utilisation des crédits « OIP » de 10 millions ; sous-utilisation des crédits supplémentaires pour 9,3 millions).

1 Cabinet, Place Surllet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles – tél.: 02 227 32 11 – site du gouvernement : <http://www.gouvernement-francophone.be/>

2 Cabinet, rue Belliard, 9-13 à 1040 Bruxelles – tél. : 02 213 35 11.

3 Cabinet, av Louise 59/6 à 1050 Bruxelles – tél. : 02 533 71 11

4 Cabinet, bld du régent 37/40 à 1000 Bruxelles - tél. : 02 213 17 00

5 Cabinet, place Surllet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles – tél.: 02 227 32 11.

6 L'implantation du cabinet de madame Fonck sera défini d'ici fin août.